

Le Cordier Laurentais

BONNE ANNÉE

— · 2023 · —

Madame le Maire, Jocelyne TREVISAN
Les membres du Conseil Municipal et les agents communaux
vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Madame, Monsieur, Chères Laurentaises, Chers Laurentais,

2022 s'éteint, 2023 s'allume,

Je souhaite que cette année qui débute soit empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheur partagé.

Pour commencer, je remercie chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal qui m'entoure et qui œuvre au quotidien au service de notre commune ainsi que le personnel communal.

Je remercie également les Artisans, Commerçants, Agriculteurs, Enseignants, Présidents de nos Associations Sportives et Loisirs.

Grâce à vous tous Saint-Laurent existe et vit.

Je souhaite que nous soyons solidaires et responsables face à l'isolement de certains de nos anciens vivant seuls, Saint-Laurent doit sourire à ces femmes et ces hommes isolés. Nous avons distribué les douceurs de Noël, le plaisir d'avoir la visite des élus, ne pas se sentir oublié, c'est important.

L'année 2023 sera une longue épreuve, les élus ont voté des mesures, le contexte actuel nous oblige à réduire notre consommation électrique, en 2021 la commune s'est dotée de l'éclairage Led qui devait nous faire économiser 50 à 60 % de la consommation annuelle, malgré les investissements coûteux, le montant de la facture ne s'en trouve pas réduit à cause des augmentations exponentielles de l'électricité. Pour expérimentation, l'éclairage public sera éteint de 00 h à 06 h du 04 janvier au 31 décembre 2023. Afin de comparer le coût, une année est nécessaire. Sans aucun doute, les élus ont pris conscience qu'avec toutes les mesures possibles d'économies, chers administrés, c'est votre feuille d'impôts qui sera maîtrisée !

Restons optimistes pour cette nouvelle année qui, j'en suis sûre, sera riche en événements et défis.

En 2023 les vœux du Maire n'auront pas lieu, dans ce bulletin vous trouverez les différentes actions menées par la Municipalité en 2022 et les projets pour 2023.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Prenez soin de vous.

Ma devise : ce qui ne tue pas rend plus fort !

Sincèrement vôtre,

Jocelyne Trévisan.



MINI-BILAN 2022

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement emprunts			
Capital	17 922,00		
Intérêts	18 442,00		
CC Albret	7 290,35	Cantine, garderie	20 373,00
Charges: électricité, gaz, eau, carburant, cantine, fournitures scolaires et administratives	129 097,00	Fiscalité (dont impôts)	194 258,00
Acquisition petit équipement informatique	5 078,00		
Charges de personnel	104 029,00	Dotation de l'État	135 781,00
Indemnités élus	24 634,00		
CDG	4 569,26	Produits divers concession cimetière	1 724,00
Service incendie	17 972,00		
Subventions aux associations	5 280,00	Redevance OC dom. Public	2 600,00
Syndicat transports scolaires	1 987,00		
Syndicat Deux Rives	16 337,00	Subventions : Natura 2000	10 520,00
Accueil loisirs du mercredi	1 020,00	Mat inform	512,00
Assurance Groupama	2 834,00	Amendes police	7 385,00
VIAGREEN	17 972,00		
		Fonds compensation TVA	10 055,00
Arachage liquidambar-peuplier	5 700,00		
Broyeur végétaux	3 171,40	Maison Léon	55 000,00
Travaux bâtiments	1 600,00		
Nettoyage toitures	8 071,80	Ancienne Mairie	66 500,00
Réseau éclairage public	4 085,00		
Spots solaires	2 400,00		
Rambarde ancien pont	8 214,00		
CAP incendie	925,80		
DEKRA	1 546,42		
Aménagement Avenue du 8 Mai : Trottoir, parking, assainissement école	107 137,04		
TOTAL	506 372,07	TOTAL	504 708,00

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022

ÉCOLE

- 38 enfants à Saint-Laurent et 40 à Bazens
- Rénovation de la salle cantine
- Installation placard, plan de travail et machine à laver le linge (essuie -torchons)

AVENUE DU 8 MAI

- Réfection trottoirs
- Aménagement parking
- Signalisation, sécurisation

ESPACES VERTS

- Abattage des peupliers du cimetière Grimard
- Abattage des liquidambers de l'avenue Georges Cruzel

TOITURES

- Entretien des toitures et de la zinguerie de la salle de réunion, de la bibliothèque et du local comité des fêtes

ENTRETIEN DES VOIES par la

Communauté des Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

- Curage des fossés de la commune
- Goudronnage et remise en état de la place du Sol
- Remise en état du parking du cimetière Grimard

Échange de bon procédé avec la commune de Clermont-Dessous.
Selon besoin nous empruntons à Clermont la brosse à désherbage
et nous lui prêtons notre broyeur à branche.



PRÉVISION TRAVAUX 2023

- Maitriser nos dépenses de fonctionnement tout en garantissant nos services de qualité
- Stabilité de taxes avec la non-augmentation des taux sur la commune
- Réfection du trottoir Avenue Georges Cruzel : 101 257 euros
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Étude rénovation énergétique école (chaudière gasoil 30 ans)
- Remise en forme des arbres de la petite forêt d'Arnauchon
- Pose d'une clôture à l'atelier communal
- Entretien courant



101 Ans de notre célèbre et attachant «Figaro» **Zizou Unal**

La commune honore son centenaire, pour nous ce n'est pas anodin. Saint-Laurent porte une tendre affection à ces êtres exceptionnels qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire de notre village où ils ont passé la majeure partie de leur vie.

Zizou 101 ans le 8 Novembre 2022 a fêté son anniversaire entouré de ses fils Michel et Alain de ses 5 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants.

Né à Port-Sainte-Marie le 8 Novembre 1921, en 1928 installation à Saint-Laurent avec ses parents, 95 ans de vie communale.

Zizou a partagé sa vie entre le salon de coiffure, le Rugby et la Municipalité, dévoué dirigeant de l'USPL, 70 ans au service de Lamothe.

En 1971 élu conseiller municipal dans l'équipe de Roland Rigas, le mandat suivant élu 1° Adjoint, en 1989 Monsieur Berthoumieux succède à Monsieur Rigas, en route pour 5 mandatures, 31 ans au service de la république, avec le dévouement que l'on sait.

En 1974 deux platanes sont plantés par les soins de Zizou et de Monsieur Rigas, pour les remercier, le conseil municipal a apposé, aux pieds de ces 2 arbres, 2 plaques portant leurs noms et l'année de plantation.

L'ensemble du Conseil Municipal est extrêmement heureux de vous honorer tant cet anniversaire est exceptionnel, Zizou notre 3° centenaire durant cette dernière décennie, avec feu Ivrea Sovérini(103 ans) et feu Rissieri Ferri (103 ans).

Nous sommes très fiers,
Il fait bon vivre chez nous.

JOYEUX SIECLANNIVERSAIRE

Nous vous souhaitons le meilleur
pour cette année 2023



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h30/13h30 - 17h30

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement de la population de Saint-Laurent aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres un courrier qui vous expliquera toutes les modalités de ce recensement.

Le recensement est obligatoire et gratuit. Toutes les données sont confidentielles, seule l'INSEE y a accès et est tenu au secret statistique.

- À quoi sert le recensement ?

1 - Savoir combien de personnes vivent en France et fournir également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

2 - Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

3 - Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin.

4 - Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, le nombre de pharmacie, de logements...

- **Comment le recensement s'effectue-t-il ?** : Vous recevrez prochainement un courrier de la mairie. Puis, notre agent recenseur, Mireille Berjou, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

- **En ligne** : Vous pourrez vous faire recenser en ligne, suivez simplement les instructions qui sont indiquées dans la notice d'information. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

- **Sur papier** : Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



ARRÊT COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES :

- Où vont nos déchets ?

Actuellement, les ordures ménagères de la Communauté des Communes du Confluent et des coteaux de Prayssas sont envoyées à Monflanquin et Montech pour enfouissement. C'est encore valable pendant 10 ans ou moins si on ne diminue pas le tonnage des ordures. Autre solution : l'incinérateur d'Agen, mais il a une capacité limitée.

- **L'augmentation de la tgap** : En 40 ans, nous avons doublé le tonnage de nos déchets. Afin de lutter contre le gaspillage et d'inciter au tri, le gouvernement a décidé d'augmenter le taux de la TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Cela coûtera, à la Communauté des Communes du CCP, 337 120 € de plus en 2025 (en tonnage constant).

Afin de limiter le tonnage des ordures ménagères et, de ce fait, le montant de TGAP, il faut inciter les habitants à trier et à réfléchir sur les modes de consommation (gaspillage, compostage, tri, achats de proximité). **Mais, ces efforts ne permettront pas de baisser la facture OM, ils permettront seulement de limiter l'augmentation.**

- **Fin de la collecte** : La fin de la collecte est planifiée sur l'ensemble des communes de la CCCC de 2023 à 2026, 20 à 25 communes par an seront concernées. En ce qui concerne Saint-Laurent, d'ici la fin du 1^{er} semestre 2023, les ordures ménagères ne seront plus collectées en porte-à-porte. Il y aura 3 colonnes de dépôt d'OM, placées avec les bornes de tri (donc près du hangar Malateste).

- **Enquête éclairage public** : Comme vous avez pu le constater, l'éclairage public est éteint la nuit de minuit à 6 h. L'enquête réalisée à ce sujet a recueilli 35 réponses dont 33 favorables à l'extinction, 1 défavorable et une sans opinion. Les principaux commentaires suggéraient d'éteindre en partie les lampadaires, ce qui n'est pas possible techniquement. Certaines réponses soulevaient le problème de la sécurité. Apparemment, cela n'aurait pas d'incidence sur la sécurité si l'on en croit les témoignages des communes qui ont déjà procédé à cette extinction. À suivre...



Rambarde de l'ancien pont



- **l'arbre de la liberté :**
confectionné par les élèves,
pour la cérémonie du 11
novembre

- **Avenue du 8 mai :** Lorsque l'on traverse Saint Laurent en arrivant de Bruch, chacun a pu s'apercevoir de la transformation de l'avenue du 8 mai. Les trottoirs ont été rénovés de part et d'autres, la circulation est redevenue en double sens sans priorité, les marquages au sol ont été refaits, et des coussins berlinois ont été installés pour réduire la vitesse des véhicules. La sécurité des écoliers, des piétons et des usagers de la route étant une priorité pour la commune, ces travaux étaient devenus indispensables. D'autre part, pour permettre aux riverains de l'avenue du 8 mai de se garer en toute sécurité, un parking a été créé (en face de l'atelier municipal) Une dizaine de places est désormais disponible.



Cross du collège



**les pétanqueurs
ont gravillonné
leur terrain**

- **Conseil municipal jeunes :** C'est avec sérieux et conviction que les élèves de l'école de Saint-Laurent ont procédé à l'élection de leur conseil municipal. Puis le Maire, Clément et ses adjoints Céleste et Sacha ont ceint l'écharpe tricolore. Nous ne manquons pas de faire un compte-rendu de leur prochain conseil.



Les élus : Clément, Céleste, Sacha, Nathan, Noam, Éléna, Elsa, Antoine, Lola et Camélia.



Goûter, chant et Père Noël de l'école

- **Ordinateurs bibliothèque :** Dans le cadre du volet « Inclusion numérique » du Plan France Relance, la commune a obtenu une subvention pour l'achat de 2 ordinateurs portables reconditionnés. Ces ordinateurs sont en libre accès à la bibliothèque, ils permettront aux personnes intéressées de faire des recherches documentaires ou des démarches administratives en ligne. Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous gratuitement le mardi de 10 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le jeudi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Vous pouvez déposer tous vos emballages vides dans les bornes de tri.

1

C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER?
C'EST À TRIER

2

INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

3

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LES DIFFÉRENTES BORNES ET SANS SAC

À TRIER

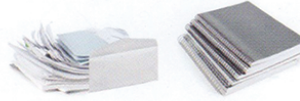
TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en plastique



Emballages en carton



Emballages en métal même les plus petits



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



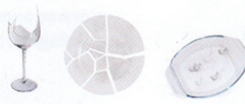
Pots, bocaux et flacons en verre



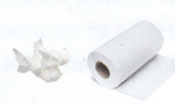
À JETER



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



- **Bistrot de Garonne** : Il n'a échappé à personne que le Bistrot de Garonne se refait une beauté depuis quelques mois. Les travaux avancent, et depuis fin novembre, toute la partie arrière du lieu est enfin ouverte au public. Des locaux rénovés de fond en comble, un espace plus grand et plus fonctionnel, décoré avec goût.

Vendredi 23 décembre, Philippe Capelle a organisé un apéritif de Noël, avec Les Astiaous qui nous ont régalés de chants de Noël traditionnels. Une belle soirée qui a permis aux nombreuses personnes présentes de découvrir les nouveaux locaux.

D'ici le printemps, les travaux seront définitivement terminés, avec de nouveaux services comme la restauration le midi.



- **47 ans des Astiaous, suite et fin !** Lundi 19 décembre, le comité des fêtes a officiellement remis aux Astiaous un chèque correspondant à leur part des bénéfices, puisque l'anniversaire des 47 ans de notre célèbre fanfare saint laurentaise était organisé conjointement par le comité des fêtes et les musiciens. L'occasion de partager un moment convivial ensemble et de se remémorer ce week end de septembre, et de préparer pourquoi pas, leur prochain anniversaire, pour les 51 ans du groupe !



- **Le comité des fêtes** : Jeudi 10 novembre

le comité des fêtes a organisé une soirée Karaoqué à la salle des fêtes. Assiettes de tapas salés et sucrés, grand choix de chansons françaises et internationales, de belles voix, tout était réuni pour cette soirée. Et merci à Philippe du Bistrot de Garonne pour le prêt de matériel.

Dans un registre un peu différent, le comité des fêtes organise le samedi 11 mars prochain, une soirée contée. Florant Mercadier viendra nous raconter «L'occitanie pour les Nuls». Il raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. «Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon !» Un spectacle drôle et instructif, pour les petits et les grands. A ne pas manquer à Saint Laurent !

- **France service** : Depuis quelques mois, un nouveau service est à disposition des usagers, pour aider aux démarches administratives numériques, de plus en plus nombreuses.

Un espace France services est ouvert à Aiguillon au 30 rue Thiers. De plus, des permanences sont organisées à Port-Sainte-Marie, Elodie CAMBOS vous accompagne gratuitement et en toute confidentialité, sur rendez-vous (05.53.87.21.19 ou 06 80.13.01.62)

Et si vous souhaitez en apprendre davantage sur le numérique (utilisation des smartphones, des ordinateurs, des applications, protection des données, etc...) un conseiller numérique est également à votre disposition, au 07 88 24 08 43.

- **Téléthon /octobre Rose** : Les communes voisines se sont associées pour proposer des activités tout au long du week end du 2 et 3 décembre, au profit du Téléthon. Randonnées, concours de belote, de pétanque, défilé de mode et pour finir la journée du samedi 2 décembre, un repas Garbure était organisé à Saint Laurent, avec l'apéritif offert par la municipalité et le comité des fêtes. La section Danse traditionnelle de l'ASLL a proposé une démonstration de danses, puis tout le monde s'est laissé entraîner sur la piste. Une belle soirée, dont tous les bénéfices ont été remis au Téléthon.

Dans le même esprit, les communes avaient organisé une journée au profit d'Octobre Rose, le 1 octobre dernier. Début décembre, les responsables du comité de cancérologie du Lot et Garonne se sont vus remettre par une partie des organisateurs un chèque de 2670 €. Merci à tous pour ces engagements bénévoles au service de grandes causes.



Problèmes d'eau, de téléphones... Contactez les numéros utiles :

Pompier 18 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Centre Anti poisons 05.56.96.40.80

Enfance Maltraitance 119 - Allo Maltraitance 3977 - ADMR 05.53.87.21.88 - SSIAD 05.53.87.90.90

Enedis Dépannage 09.72.64.50.47 - Saur (Eau47) Dépannage 05.53.72.01.09 - Orange Dépannage 3900

Numéro : 08 Année 2023. Rédaction : Commission Communication :
FRAU Emilie, DELMAS Manon, DELOGE-GIRAUDEAU Stéphanie, MINER Nadette, GODEFROY Fabien
Impression Copifac : agensud@copifac.fr